



COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 23 MAI 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 23 mai, le Conseil Municipal de Normanville dûment convoqué le 13 mai, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Normanville sous la Présidence de Monsieur Philippe VIVIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS

Monsieur Philippe VIVIER
Monsieur Dimitri DUREL
Monsieur Daniel GALLIE
Madame Anne HEURTAUX
Madame Stéphanie LOURETTE
Monsieur Jean-Pierre COLLAS
Monsieur Jean-Pascal RUIZ
Madame Nadège URBANSKI
Monsieur Arnaud MABIRE
Madame Aurélia MAUBOUSSIN
Monsieur Ludovic FRIARD
Madame LE MEILLEUR Marie-Noëlle

ETAIENT ABSENTS EXCUSES

Monsieur Jean-Luc DEPAUW
Madame Claudine COUV RAT - Pouvoir à Aurélia MAUBOUSSIN

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents ou représentés : 13
Nombre de membres votants : 13

A été désignée secrétaire de séance, Madame Aurélia MAUBOUSSIN.

APPROBATION DU COMPTE RENDU

Le compte rendu du 25 avril 2024 est adopté à l'unanimité.

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

► Lotissement SOFIAL – Route de la Vallée

Monsieur VIVIER informe les élus avoir signé un avis favorable au permis d'aménager du lotissement SOFIAL, le 22 mai 2024, suite au permis modificatif déposé en février 2024, après jugement du Tribunal Administratif.

A la suite de ce permis modificatif, SOFIAL va déposer une demande de nouveau permis modificatif d'aménager, tenant compte des courbes de niveau afin de limiter les écoulements des eaux pluviales et de ruissèlement sur la route de la Vallée et les maisons situées route de la Vallée en contrebas de ce projet de lotissement (une esquisse de ce projet de nouvelle configuration a été réalisée par le CAUE). Dans ce permis modificatif, l'entrée de ce nouveau lotissement se réaliserait par la rue du Cotillet et la sortie par la route de la vallée (sens unique de circulation)

► Isolation de la mairie – Les travaux en cours. Une fuite d'eau à l'intérieur de la mairie a été constatée lors des travaux d'isolation (canalisation d'évacuation des eaux des gouttières). Un mur intérieur à l'accueil de la mairie doit sécher avant d'entreprendre la peinture. La fuite qui provenait des écoulements d'eau des gouttières de la mairie a été réparée. Il convient de modifier les déversements des gouttières par un drainage dans la cour de la mairie. Des devis sont en cours.

► Installation de 2 nouvelles antennes relais pour la 5G sur le pylône existant proche de la porcherie, lieu-dit « Les carreaux Sud ». Monsieur VIVIER demande à ce que l'opérateur réalise le point 0 des ondes, comme cela avait été réalisé lors de l'installation initiale des antennes 4G.

► M. QUERRIERE - Rue des Acacias – Inondation lors de fortes pluies

Le problème est connu par le service de l'EPN et le pôle assainissement pluvial est intervenu pour faire nettoyer les ouvrages fin 2022, mais cela a été sans conséquence.

Le dossier a été transmis au service Etudes Travaux Neufs Réseau de la Direction du Cycle de l'Eau.

La création d'un ouvrage d'infiltration dans l'espace vert de la rue des Acacias va être étudié, cependant la réalisation des travaux est soumise au budget alloué à l'investissement pluvial de l'agglomération.

► SDIS – Procès-verbal de la commission sécurité avant ouverture du restaurant Océan Bleu sur la zone de Cap Caër.

L'avis est favorable accompagné d'une mise en demeure concernant la mise en conformité de la DECI de l'ensemble du bâtiment. Mise en conformité attendue au 30 septembre 2024.

► Zone Cap Caër

Lors de la commission sécurité du restaurant Océan Bleu le 22 mai 2024, Monsieur VIVIER a fait part à Monsieur HOUDOU du syndicat FIGA qu'un courrier allait être adressé pour le raccordement à l'assainissement (majoration, suite à non-raccordement dans les délais)

Monsieur VIVIER a appris que chaque magasin a dorénavant son compteur d'eau mais tous les contrats n'ont pas été signés à ce jour.

DELIBERATIONS

► DB2024.024 - Tarif Etude encadrée 2024-2025 – Groupe Scolaire

Tarif de l'étude encadrée du groupe scolaire de Normanville pour l'année scolaire 2024-2025

Inscription à l'année - Paiement trimestriel

Etude encadrée

Forfait annuel de 220 €uros par enfant sur 2024-2025 - (Séances le lundi et jeudi)

Délibération adoptée à l'unanimité

► **DB2024.025 - Tarifs cantine et garderie 2024/2025 & prestataire au 1^{er} septembre 2024**

Renouvellement du prestataire de service pour les repas de la cantine scolaire au 1^{er} septembre 2024 : Côté Restauration – 2 rue Concorde 27930 Guichainville

Tarifs de la cantine et de la garderie du groupe scolaire de Normanville au 1^{er} septembre 2024.

Cantine

Prix du repas enfant : 4,40 €uros

Prix du repas adulte : 5,50 €uros

Garderie

Matin : 2,55 €uros

Soir : 2,75 €uros

Forfait matin & soir : 5,10 €uros

Délibération adoptée à l'unanimité

► **DB2024.034 - Tarif Salle des Fêtes 2024-2025**

Le Conseil Municipal décide des nouveaux tarifs à compter du 1^{er} juillet 2024 :

24 heures : 250 €

48 heures : 500 €

Chèque de Caution pour la salle des fêtes et le matériel : 900 €

Chèque de Caution pour nettoyage de la salle des fêtes : 210 €

(Le chèque de caution ne sera pas restitué si la salle des fêtes est rendue sale. Un état des lieux sera effectué le lundi matin).

Délibération adoptée à l'unanimité

► **DB2024.035 - Tarifs Cimetière 2024-2025**

Au 1^{er} juillet 2024 :

Concession cimetière – 30 ans – renouvelable

540 €uros

Columbarium – 30 ans – renouvelable

1 180 €uros

Délibération adoptée à l'unanimité

► **DB2024.037 - Volets roulants Groupe Scolaire - Primaire**

Les membres du Conseil Municipal :

- Donnent un avis favorable au devis de KOMILFO n° 23TT00338b :
 - Montant HT : 8 333,33 €uros
 - Montant TTC : 10 000,00 €uros
- Sollicitent une subvention auprès :
 - D'Evreux Portes de Normandie au titre des Fonds de concours

Délibération adoptée à l'unanimité

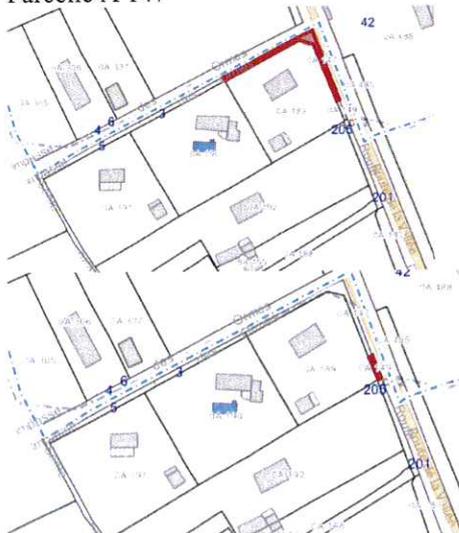
► **DB2024.038 – Décision modificative du budget primitif 2024 – Restauration tableau de l'Eglise Saint-Gaud**

Designation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 61558 : Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	5 424.00 €	
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	5 424.00 €	
D 023 : Virement à la section d'investissement		5 424.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement		5 424.00 €
D 2161 : Eglise		5 424.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		5 424.00 €
R 021 : Virement de la section de fonctionnement		5 424.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement		5 424.00 €

Délibération adoptée à l'unanimité

► **DB2024.039 - 27 – Cession gratuite parcelles – A147 – A149 & A164 – Les Pénétraux**

Parcelle A 147



Parcelle A 149

► Vu les accords du 19 et 22 avril 2024 de Mesdames Martine THEOPHILE-CATHERINE & Michèle CHEDEVILLE Héritières de Monsieur Roger LEMARIE décédé à Evreux le 25 novembre 2016 , concernant la cession à titre gracieux des parcelles A147, A149 & A164 à Normanville

► Vu l'attestation immobilières complémentaire de Maître Gaël BAILLEUL, notaire associé soussigné de la Société Civile Professionnelle « Carole ABLER-TREFEU – Gaël BAILLEUL, notaires associés d'une Société Civile professionnelle titulaire d'un office notarial » à Evreux (27), 181 A rue Clément Ader. Du 3 mars 2024.



Les propriétaires :

Madame Martine THEOPHILE-CATHERINE
Madame Michèle CHEDEVILLE

Les parcelles :

Section	N°	Lieudit	Surface
A	147	LES PENETRAUX	00 ha 01 a 40 ca
A	149	LES PENETRAUX	00 ha 00 a 13 ca
A	164	LES PENETRAUX	00 ha 01 a 89 ca

Les membres du conseil municipal :

Acceptent la cession à titre gracieux des parcelles : A147 – A149 – A164

Donnent pouvoir à Messieurs Philippe VIVIER et Arnaud MABIRE pour signer tout document relatif à cette acquisition.

Un acte administratif sera établi par la Commune de Normanville.

Délibération adoptée à l'unanimité

► DB2023.040 - Panneau lumineux

Les membres du Conseil Municipal :

- Donnent un avis favorable pour la partie investissement au devis de URBAN CONNECT n° D20231363 :
 - Montant HT : 16 865,00 €uros
 - Montant TTC : 20 238,00 €uros
- Sollicitent une subvention auprès :
 - D'Evreux Portes de Normandie au titre des Fonds de concours

Délibération adoptée à l'unanimité

► DB2023.040 - Jeux arborétum

Les membres du Conseil Municipal :

- Donnent un avis favorable au devis de KOMPAN n° D3053534-1 du 14 mai 2024 :
 - Montant HT : 10 460,12 €uros
 - Montant TTC : 12 552,14 €uros
- Sollicitent une subvention auprès :

- D'Evreux Portes de Normandie au titre des Fonds de concours

Délibération adoptée à l'unanimité

COMPTES RENDUS

Commissions EPN

Commission 1 : ATTRACTIVITE

Attractivité économique – Tourisme - Enseignement supérieur & Recherche - Développement des usages numériques – Aménagement du territoire – Mobilités – Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie – Lutte contre les nuisances sonores et la pollution de l'air

Commission 2 : EAU

Eau et assainissement – Grand Cycle de l'Eau – Biodiversité

Commission 3 : EQUILIBRE TERRITORIAL

Equilibre territorial et social de l'habitat - Politique de la ville — CISPD - Cohésion sociale – Emploi – Petite enfance – Accueil des gens du voyage – Fourrière animale

Commission 4 : VOIRIE/GESTION DES DECHETS

Voirie – Stationnement - Gestion des déchets - Propreté

Commission 5 : FINANCES

Finances – Grand équipements

- EPN – Procès-verbal du Conseil Communautaire eu 13 février 2024
- SMABI – Rapport d'activité 2023
- EPN – Bureau communautaire du 14 mai 2024 – Délibérations
- EPN – Comité de pilotage n°2 de la Stratégie d'intégration du risque inondation dans l'aménagement du territoire

COURRIER DU MAIRE

KRAVMAGA – Il n'y a plus de cours dispensés à la salle des fêtes de Normanville – Le créneau du jeudi soir a été proposé aux associations.

QUESTIONS ET SUJETS DIVERS

- ▶ Comptoir des loisirs – Circuit de déambulation à Normanville le 10 août 2024
- ▶ Nuit des étoiles – Samedi 10 août 2024
- ▶ Fête de l'été le samedi 29 juin 2024



11 h - 14 h - Kermesse
A l'école



15 h Pétanque
En doublem. à la soirée
Indivisus et + de 18 ans) en City Centre
Branche au profit de la randonnée cyclable



19 h 30 - Concours du
Meilleur pâtissier
et récompense du tournoi de
pétanque



20 h - 22 h 30
Reprises Pop-rock avec le
groupe Mykadoz

19 h Apéritif offert par la municipalité à l'Abricatum. suivi d'un repas partagé
Chacun apporte son repas - Mise à disposition de barbecues



23 h 30 Feu d'artifice

